



Commune de LEGLANTIERS
6, Grande Rue 60420 LEGLANTIERS
■ 03.44.51.81.74 - ☎ 03.44.51.23.53
■ mairiedeleglantiers@orange.fr

2021/019

**Procès-verbal des délibérations du
Conseil Municipal du 20 Septembre 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 14	Nombre de conseillers votants : 14
Nombre de conseillers présents : 13	Date de convocation : 13/09/2021
Nombre de conseillers représentés : 1	Date d'affichage : 13/09/2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans l'annexe de la Mairie (ancienne école), le Vendredi 20 Septembre 2021 à 19h00 sous la présidence de Mr Julien BONNEMENT, le Maire,

Etaient présents : Mmes Paméla CRAPPIER, Caroline GINON, Laetitia LEPHAY, Joëlle BONNEMENT, Carine LESTRAT et Mrs Julien THOMAS, Arnaud GLINEUR, Gauthier BONNEMENT, Frédéric RAIMBAUX, Didier JEKO, Maximilien DEVISSCHER et Jean-François BLANCK.

Était absent : Mr Mathieu DENIS

Pouvoirs : Mr Mathieu DENIS a donné pouvoir à Mr Julien BONNEMENT.

Secrétaire de séance : Mr Arnaud GLINEUR

Délibération n°1 du 20/09/2021 - Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise pour l'installation d'un système de vidéo protection

Considérant la nécessité d'installer des caméras de vidéo protection à travers l'ensemble du village pour pouvoir identifier les véhicules circulant et, répondre aux problèmes d'incivilités endogènes et exogènes.

Vu le devis et l'étude de faisabilité présentés par l'ADTO-SAO de l'Oise.

Vu la situation financière de la commune ne permettant pas d'assumer cet investissement sans aide.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de programmer et d'inscrire ces travaux sur le budget 2022, en section d'investissement.

Sollicite une subvention du Conseil Départemental de l'Oise, pour un montant de 31 892,00 €.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Coût total T.T.C.	73 596,00 €
Coût total H.T.	61 330,00 €
Dont Conseil Départemental	31 892,00 €
Dont DETR	3 601,00 €
Dont Région Hauts-de-France	13 571,00 €
Dont fonds communaux	12 266,00 €

Délibération n°2 du 20/09/2021 - Projet éolien

2021/020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différents projets éoliens en cours sur les territoires limitrophes de LÉGLANTIERS.

Il revient sur le harcèlement permanent des entreprises pour des projets éoliens sur la Commune.

Monsieur le Maire demande que les membres du Conseil Municipal émettent un avis sur l'implantation d'éoliennes sur le territoire de LÉGLANTIERS.

Après débat, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, de donner **un avis défavorable à tous projets éoliens** sur l'ensemble du territoire de la commune de LÉGLANTIERS.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de se positionner contre tous projets éoliens sur le territoire communal et, d'émettre un avis défavorable à chaque demande.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h15.

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/09/2021

Délibération n°1 du 20/09/2021	Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise pour l'installation d'un système de vidéo protection.
Délibération n°2 du 20/09/2021	Projet éolien.

